

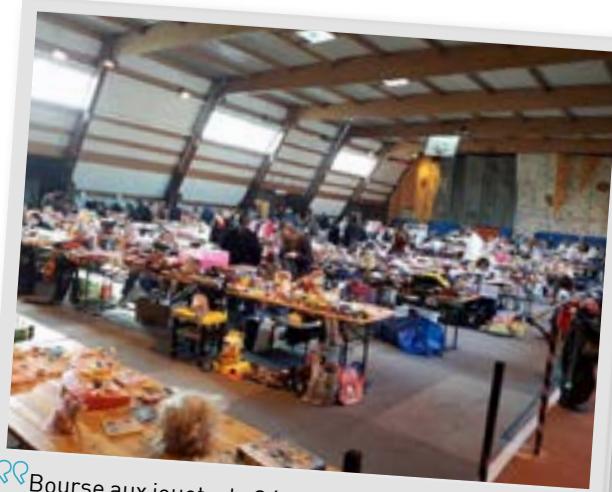
MARCHÉ DE PRINTEMPS, ÉDITION #5



DANS LE RÉTRO



QQ Remise de prix des maisons illuminées, mardi 22 janvier 2019.



QQ Bourse aux jouets de Génération Nounous, dimanche 17 février 2019.



QQ Bourse aux jouets de Génération Nounous, dimanche 17 février 2019.



QQ Remise du titre de « Hon-Mokuroku » à Chantal Liebeaux, Chantal Henon et Mauricette Chrétien de l'A.S.B.T.V.-S., mardi 12 février 2019.



QQ Interview du Maire par les enfants de l'A.L.S.H., mardi 12 février 2019.



QQ Voeux de la municipalité aux résidents de la Résidence L'Hoste, mardi 15 janvier 2019.



QQ Challenge des crocodiles du V.S.B., samedi 2 février 2019.



QQ Le Grand Débat National à Villers-Semeuse, mercredi 27 février 2019.



Poursuivre les projets.

L'année 2019 doit être synonyme de poursuite de projets et d'innovations pour notre commune ! Les différents labels, qui nous ont été décernés ces derniers temps, confirment l'implication et le travail des élus et des agents communaux au service des habitants et de la collectivité. « Ville internet », « Ville prudente », « Ville fleurie », « Ville étoilée » sont autant de thématiques sur lesquelles nous portons nos efforts et notre attention, tout comme dans le domaine sportif, culturel ou celui du développement durable.

De la même façon, nous restons mobilisés pour nos animations devenues « phares » : le marché de printemps en avril prochain, les nombreux événements sportifs (course, marche gourmande, etc...) et le maintien des animations traditionnelles telle la kermesse du 1er mai. Villers-Semeuse doit afficher son dynamisme autour de sa toute récente place Roger Aubry.

D'ici quelques semaines, vos élus présenteront les orientations budgétaires de la commune pour 2019. Le vote du budget suivra en avril prochain. Nous persévérerons ainsi dans la



Jérémie Dupuy,
Maire de Villers-Semeuse
Vice-Président d'Ardenne Métropole

mise en œuvre de nos projets, tout au long de l'année, comme nous nous y sommes engagés avec d'importants travaux afin de poursuivre l'embellissement de notre ville avec vous.

Le budget sera présenté à la population lors d'une réunion publique comme nous l'avons déjà fait. Les demandes et projets seront aussi relayés par les conseils consultatifs d'habitants qui se réuniront au cours de cette année. Notre commune est riche...de sa population, de ses associations, de son envie de toujours mieux faire et ses nombreuses réalisations pour améliorer sans cesse la qualité de vie de chacun.

Bergson disait qu'il fallait « agir en homme de pensée et penser en homme d'action ». Collectivement, nous voulons relever ce défi chaque jour. Notre objectif reste toujours de répondre aux demandes du présent tout en pensant et en construisant déjà notre avenir.

Pour obtenir plus d'informations sur la ville :

 sur Facebook et LinkedIn
« Ville de Villers-Semeuse »

 sur Twitter, Instagram et Snapchat
« @villerssemeuse »

Magazine municipal de la ville de Villers-Semeuse n°80

Directeur de publication :
Jérémie Dupuy
Conception et réalisation graphique : Ludivine Canon,
Service communication
Couverture : Marché de Printemps #5
Tirage : 1 800 exemplaires par la Sopac Reprographie

Mairie
11 rue Ferdinand Buisson
08000 Villers-Semeuse
Tél. : 03 24 33 77 20

SOMMAIRE

P 2 ET 12
DANS LE RÉTRO

P 4 ET 5
INFOS MAIRIE

P 6
CCQ
ALSH

P 7
EVENEMENTS

P 8 ET 9
DOSSIER
DES AIDES POUR MON
LOGEMENT

P 10
TRAVAUX

P 11
HISTOIRE

P 13
ENVIRONNEMENT

P 14
MÉDIATHÈQUE

P 14 ET 15
VIE ASSOCIATIVE

P 16
AGENDA

INFOS MAIRIE

LES LABELLISATIONS DE VILLERS-SEMEUSE



1

LABEL VILLE PRUDENTE

a pour objectif de valoriser et de mettre en avant les collectivités qui s'engagent de manière significative dans la lutte contre l'insécurité routière.



1

LABEL VILLE ÉTOILÉE

a pour but de valoriser les communes visant à prévenir, limiter ou supprimer les nuisances lumineuses et soucieuses des impacts sur l'environnement.



2

LABEL VILLE FLEURIE

a pour vocation de faire connaître et de valoriser les communes qui aménagent et gèrent un environnement favorable au bien-être des habitants.



3

LABEL VILLE INTERNET

permet aux collectivités de montrer et faire connaître la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général.

LABEL VILLE INTERNET

Villers-Semeuse a obtenu deux nouvelles @ le mardi 29 janvier 2019 à Paris. Ce label national territoires, villages et Villes Internet récompense l'investissement dans le développement numérique, dans les moyens de communication digitaux, dans l'accès au numérique par la formation numérique des habitants depuis 2014.

Découvrez nos actions en faveur du numérique sur www.villes-internet.net

Restez connecté avec Villers-Semeuse :

- Sur notre site internet : www.villers-semeuse.fr
- Sur Facebook et LinkedIn : Ville de Villers-Semeuse
- Sur Twitter et Instagram : @villerssemeuse
- Sur notre application mobile : Villers-Semeuse sur Android et iOS



DÉPART EN RETRAITE DE JOËL DUCHÈNE



Joël Duchêne a intégré la mairie de Villers-Semeuse le 15 juillet 1998. Il gravit progressivement les échelons pour devenir Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe en 2007.

Après 20 ans d'activité au sein de notre commune, il a fait valoir ses droits à la retraite en décembre 2018. Il compte dorénavant profiter d'une retraite bien méritée et se consacrer à une activité qu'il affectionne tout particulièrement : la pêche.

Nous souhaitons une longue et heureuse retraite à Joël Duchêne.

PERMANENCE D'URBANISME

Le retour des beaux jours est propice à la réalisation de divers travaux de construction, de rénovation, d'édification de clôture, de changement de menuiseries extérieures ou encore d'installation d'abri de jardin. La plupart d'entre eux sont soumis à autorisation préalable afin d'être en conformité avec le règlement du plan local d'urbanisme (PLU).

Afin de vous accompagner dans vos démarches si vous avez des projets de travaux, Nathalie Fontaine, conseillère municipale déléguée à l'urbanisme, se fera un plaisir de vous recevoir à la permanence qu'elle tiendra le :

SAMEDI 23 MARS 2019 DE 10H00 À 12H00 À L'AGENCE POSTALE COMMUNALE (MAIRIE ANNEXE).

À cette occasion, elle vous apportera son conseil et toutes les informations qui pourraient vous être utiles, dans le domaine de l'urbanisme en particulier, mais également pour toute question relevant des règles de bon voisinage : les hauteurs de plantation entre propriétés.



Tous les mardis de 8h30 à 10h00 : permanence du Maire sans rendez-vous.

En dehors de ses horaires, faire une demande de rendez-vous en complétant

l'imprimé en mairie ou le formulaire en ligne sur le site et l'application Villers-Semeuse.

**PERMANENCE
DU MAIRE**

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales change à partir de cette année :

En 2019 : avec la nouvelle réforme des listes électorales au répertoire électoral unique, il est maintenant possible de s'inscrire sur les listes électorales de la commune pour le scrutin des élections européennes du 26 mai 2019 jusqu'au 31 mars 2019. Aucune autre élection n'est prévue pour l'année 2019.

30

SAMEDI 30 MARS 2019 DE 10H00 À 12H00 EN MAIRIE :

Permanence pour les dernières inscriptions sur les listes électorales.



COLLECTE DES BOUCHONS DE LIÈGE

Ayez le bon réflexe, ne jetez pas vos bouchons de liège. Un collecteur se trouve en mairie.

Pourquoi collecter les bouchons de liège ? Ils sont réutilisés pour fabriquer des briques mélangés à de l'argile et de la paille. Le liège est également infiltré sous les toits, entre les cloisons et sous les planchers.

Ainsi récupéré, le liège est recyclé par une structure employant 110 personnes en situation de handicap.

**C'est un geste simple, utile et ...
... c'est bon pour la planète !**

Plus d'informations : M. Daniel Lamorlette, 03 24 57 05 19 lamorlette.daniel@wanadoo.fr

LE CALENDRIER DES RÉUNIONS DE L'ANNÉE 2019

Secteur	MARS	JUIN
CCQ1	Mardi 19 mars 2019 à 19h00	Mardi 18 juin 2019 à 19h00
CCQ2	Jeudi 21 mars 2019 à 19h00	Jeudi 20 juin 2019 à 19h00
CCQ3	Mardi 26 mars 2019 à 19h00	Mardi 25 juin 2019 à 19h00
CCQ4	Jeudi 28 mars 2019 à 19h00	Jeudi 27 juin 2019 à 19h00
Secteur	SEPTEMBRE	DÉCEMBRE
CCQ1	Mardi 17 septembre 2019 à 19h00	Jeudi
CCQ2	Jeudi 19 septembre 2019 à 19h00	12 décembre
CCQ3	Mardi 24 septembre 2019 à 19h00	2019
CCQ4	Jeudi 26 septembre 2019 à 19h00	à 19h00

Chaque réunion a lieu au foyer des anciens.

Ces réunions sont ouvertes à l'ensemble des habitants du quartier sans condition. Faites part de vos remarques et suggestions pour améliorer la vie de notre commune, nous comptons sur vous. En cas d'indisponibilité, nous acceptons les demandes ou remarques, idées écrites.

LES RÉFÉRENTS DE VOTRE QUARTIER

Contactez les référents de votre quartier à l'adresse : ccq@villers-semeuse.fr



CCQ SECTEUR 1 - SEMEUSE

- M. Jean-Philippe Bougard
- M. Bruno Malherbe
- M. Didier Toudic



CCQ SECTEUR 2 - LOTISSEMENT DU GROS CAILLOU

- renouvellement des référents



CCQ SECTEUR 3 - MAIRIE-ÉGLISE

- Mme Gisèle Demarthe
- Mme Marie-Noëlle Dauphinot
- Mme Sarah Meneses
- Mme Pamela Meunier



CCQ SECTEUR 4 - CHARMES - CITÉS- CHARMILLE

- M. Robert Bugnicourt
- Mme Geneviève Dumas
- Mme Catherine Gaignière
- M. Christian Rivoiron



A.L.S.H.

Vos enfants vont au centre de loisirs pendant les vacances ?

Les inscriptions pour les vacances de printemps 2019 sur le thème des aventuriers sont en ligne sur le site internet de la commune « www.villers-semeuse.fr » et l'application mobile « Villers-Semeuse » jusqu'au 29 mars 2019.



LE MARCHÉ DE PRINTEMPS #5

Marché de Printemps

Fleurs, plants et terroir #5

les 27 et 28 avril 2019 SAMEDI: 9H30 à 19H
DIMANCHE: 10H à 18H

au COSEC - Complexe Sportif Roger Marche à Villers-Semeuse (08)

Entrée gratuite

Le Marché de Printemps revient le samedi 27 et dimanche 28 avril 2019. Nouveauté pour cette 5^{ème} édition, des ateliers de découverte de la ferme : traite des chèvres, brossage des ânes et bien d'autres surprises raviront les plus petits. Fleurs, plants et produits artisanaux 100% ardennais vont envahir le COSEC pour faire débuter le printemps grâce à plus de 20 exposants qui proposeront leur(s) produit(s) 100% Ardennes. Géraniums, fraisiers, plantes à massif, plantes retombantes et suspensions ou encore galette au sucre, gâteau mollet, miel, confitures ou bijoux, sacs à main, poteries, vannerie, tableaux d'arts raviront les promeneurs. Une pause gourmande sera aussi proposée par la Boucherie Grossman (sur réservation au préalable) et le concours de la meilleure galette à suc' et du savoureux mollet clôturera ce week-end ardennais. Des ateliers créatifs seront organisés sur inscription.

Restez connecté avec le « Marché de Printemps de Villers-Semeuse » sur 

LE GRAND DÉBAT NATIONAL

Le grand
débat national
— à Villers-Semeuse

À l'initiative du Président de la République, le Gouvernement a engagé un « Grand Débat National » sur quatre thèmes des grands enjeux de la nation : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté.

À Villers-Semeuse, une urne démocratique était disponible du 17 décembre 2018 au 20 février 2019. Les doléances reçues ont été envoyées à la Préfecture des Ardennes.

Le mercredi 27 février 2019, une réunion locale du « Grand Débat National » a réuni 34 personnes à la salle des fêtes. Chacun a pu s'exprimer sur les 4 thèmes des grands enjeux de la nation. La captation vidéo réalisée a ensuite été transmise à la Préfecture des Ardennes pour envoi aux services de l'Etat.

« Habiter Mieux en Ardennes » vous accompagne dans votre projet de rénovation de l'habitat.

CHIFFRES 10% à 20% de financements complémentaires, en plus des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), peuvent être apportés par Ardenne Métropole et la Région Grand-Est.

CLÉS 900 logements aidés : c'est l'objectif fixé, sur le territoire d'Ardenne Métropole, sur la période 2018-2021.

750 000€ seront investis annuellement par Ardenne Métropole dans le cadre d'« Habiter Mieux en Ardennes ».

Afin de résorber les situations de mal-logement dans le département et de répondre aux enjeux d'économies d'énergie et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie, Ardenne Métropole et ses partenaires (Conseil départemental des Ardennes, Agence nationale de l'habitat, CAF des Ardennes, Région Grand Est) mènent un nouveau programme départemental d'amélioration de l'habitat privé.

Lancé en septembre 2018 et prévu pour trois années, « Habiter Mieux en Ardennes 2018-2021 » est un programme de soutien technique et financier dédié à la rénovation de l'habitat privé. Il permet de bénéficier de conseils gratuits et personnalisés, d'aides financières (sous conditions d'éligibilité) et d'avantages fiscaux.

En chiffres, il s'agit de rénover plus de 2000 logements ardennais d'ici à 2021, avec une enveloppe financière d'aides aux travaux de plus de 24,5 M€ financée par l'Etat, l'ANAH, les intercommunalités et la Région Grand Est. Le programme s'adresse aux propriétaires, occupants ou bailleurs, et aux copropriétaires et syndicats de copropriétés fragiles.

QUELS TYPES DE TRAVAUX ET POUR QUI ?

TYPES DE TRAVAUX	ANAH - FONDS COMMUN
Les économies d'énergie et la rénovation thermique des logements : isolation, confort thermique...	Propriétaire occupant ou bailleur privé relevant des critères de l'ANAH
Adaptation du logement à la perte d'autonomie	Propriétaire occupant, selon conditions de ressources
La résorption de l'habitat dégradé ou très dégradé	Propriétaire occupant ou bailleur privé relevant des critères de l'ANAH
Réhabilitation ou incitation à la réoccupation d'un logement vacant	Propriétaire bailleur relevant des critères de l'ANAH
Copropriété nécessitant des rénovations	Syndicat de propriétés éligible à une aide de l'ANAH

Attention, si vos travaux d'amélioration de l'habitat nécessitent une autorisation d'urbanisme (modification de façade, toitures, extension...), vous devez déposer une demande de permis de construire ou de demande préalable auprès de votre mairie.

EXEMPLE PRATIQUE N°1

Demandeur : Couple de propriétaires occupants
 Projet : Rénovation énergétique
 Gain énergétique exigé : 25% à 40%

Ces tableaux de simulation sont présentés à titre d'exemple. Chaque dossier est particulier et nécessite une étude technique détaillée avant de définir le montant d'aides possible.

TYPE DE TRAVAUX	COÛT HT
Changement de menuiseries	8000 €
Installation d'une chaudière à condensation	6000 €
Renforcement de l'isolation des combles	3000 €
TOTAL	17 000€

TRAVAUX ENERGIE	PO très modeste	17 000€	PO modeste	17 000€
SUBVENTION DE L'ANAH	50% du montant HT travaux	8 500€	35% du montant HT travaux	5 950€
PRIME HM	10% du montant HT travaux, plafonné à 2 000 €	1 700€	10% du montant HT travaux, plafonné à 1 600 €	1 600€
FONDS COMMUN D'INTERVENTION ARDENNE MÉTROPOLE - RÉGION*	10% du montant HT des travaux	1 700€	10% du montant HT des travaux	1 700€
RESTE À CHARGE DES DEMANDEURS	-	5 100€	-	7 750€
TAUX DE SUBVENTION	-	70%	-	54%

*Selon gain énergétique - Autres aides mobilisables sous conditions et selon demandeur (âge, actif ou retraité) et selon type de travaux : CARSAT, CAF, Fondation Abbé Pierre, Caisse des Dépôts...

EXEMPLE PRATIQUE N°2

Demandeur : Couple de propriétaire occupant
 Projet : Adaptation du logement liée à la perte d'autonomie

Ces tableaux de simulation sont présentés à titre d'exemple. Chaque dossier est particulier et nécessite une étude technique détaillée avant de définir le montant d'aides possible.

TYPE DE TRAVAUX	COÛT HT
Installation d'une douche accessible et sanitaire	7000 €
TOTAL	7 000€

TRAVAUX ENERGIE	PO très modeste	7 000€	PO modeste	7 000€
SUBVENTION DE L'ANAH	50% du montant HT travaux	3 500€	35% du montant HT travaux	2 450€
FONDS COMMUN D'INTERVENTION ARDENNE MÉTROPOLE - RÉGION*	10% du montant HT des travaux	700€	10% du montant HT des travaux	700€
FONDS LOCAL LIÉ AU PROGRAMME LOCAL D'AIDES À L'HABITAT	-	-	-	-
RESTE À CHARGE DES DEMANDEURS	-	2 800€	-	3 850€
TAUX DE SUBVENTION	-	60%	-	45%

*Selon gain énergétique - Autres aides mobilisables sous conditions et selon demandeur (âge, actif ou retraité) et selon type de travaux : CARSAT, CAF, Fondation Abbé Pierre, Caisse des Dépôts...

TRAVAUX

LE PARC D'ACTIVITÉ D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTALE SE DÉVELOPPE

Situé rue Louise Michel, à proximité immédiate de l'hôtel IBIS, le parc d'activités d'Intérêt Départemental était resté en l'état depuis plusieurs années. Il est composé d'un bâtiment de deux étages et de terrains viabilisés sur une surface totale de 32 573 mètres carrés.

Dans les semaines à venir, ce parc d'activités va être vendu et rétrocédé par le département à la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole. Le Conseil départemental a fait le choix d'occuper l'ensemble du bâtiment, destiné à des bureaux fonctionnels et en excellent état. Ainsi, ce sont les services de la Direction de l'Insertion et du Retour à l'Emploi, gérant essentiellement les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, qui y sont installés. Sur les parcelles viabilisées, la Fédération Départementale du Bâtiment et des Travaux Publics des Ardennes est en pleine construction de son nouveau siège.

D'ici la fin de l'année 2019, l'ensemble des parcelles (10 150 mètres carrés) devrait avoir trouvé preneur et la suite des travaux de constructions sera réalisée au cours de l'année 2020.

Un signe encourageant de dynamisme des entreprises ardennaises sur le territoire de Villers-Semeuse.



LES PETITS TRAVAUX DU QUOTIDIEN



Installation d'un nouvel arrêt de bus à « La Clinique » par Ardenne Métropole pour le confort et la sécurité des usagers.



Installation de barrières devant l'école Le Charme maternelle. La sécurité des enfants est une priorité pour les élus.



Installation d'un nouveau mât avec panneaux routiers par les services techniques rue Jules Guesde.



Les agents du service technique sont intervenus sur les plaques d'égout rue Jean-Baptiste Clément et avenue Jean Jaurès.

LA VENTE DES LAVOIRS COMMUNAUX

Les lavoirs font partie de l'histoire du village de Villers-Semeuse. Au XIXème siècle, ils sont d'une importance capitale pour chaque habitant pour la propreté des vêtements et du linge. Puis au XXème siècle, le progrès faisant son œuvre, ils sont délaissés avant d'être vendus comme le prouvent les délibérations du conseil municipal de l'année 1966.



Lors de sa séance du 30 juin 1966, le conseil municipal réunit sous la présidence du Maire, Louis Nagot inscrit à l'ordre du jour la vente des lavoirs. « *Considérant que les lavoirs communaux désaffectés ne peuvent que présenter une charge pour la commune en raison de leur vétusté, décide que ces bâtiments seront vendus par adjudications publiques par le ministère de maître Jouvelet, notaire à Mézières. Fixe ainsi qu'il suit, leur mise à prix : L'lavoir de Semeuse : 2000 francs ce dernier est mis en service en 1892, il en existait un au même endroit plus ancien ; L'lavoir du Charme : 3000 francs actuelle rue Jules Guesde ; L'lavoir de Villers : 4000 francs actuellement rue Gambetta ;* » Deux conseillers municipaux votent contre sur les quinze élus présents. Les élus décident de conserver le L'lavoir des Ronces en bas de la rue Jean-Baptiste Clément afin qu'il puisse servir de remise pour le matériel.



À la séance suivante du 29 septembre 1966, le maire indique que des observations contraires au projet ont été émises lors de l'enquête « commodo et incommodo ». Le conseil doit délibérer de nouveau et justifier cette vente. Ainsi, des détails sont présentés : « *Considérant que l'époque actuelle où la machine à laver a remplacé avantageusement le l'lavoir public incommode et glacial ; Considérant que les déclarations contraires sont infimes et émanent, en partie, de personnes ne fréquentant pas fidèlement celui-ci ; Considérant également qu'il n'y a pas lieu de conserver dans le patrimoine communal des locaux vétustes ayant besoin d'un entretien hors de rapport avec leur utilisation ; Considérant enfin la suppression des dits entraîne une diminution de fourniture d'eau de 6000 mètres cube par mois* ». Trois élus ont alors voté contre.

Voici comment trois des quatre lavoirs de la commune sont devenus aujourd'hui privés (transformés en garage). Au milieu des années 70, la notion de patrimoine culturel n'existe pas encore. De la même façon, la vocation patrimoniale et même touristique des lavoirs des communes n'était l'affaire que de quelques passionnés ou avant-gardistes. Aujourd'hui, il est heureusement encore possible de tous les observer dans la commune.



À lire pour aller plus loin : Philippe LIZOT, *Les lavoirs de notre commune, Le Flizy, n°1, décembre 2004, pp 7-10.*

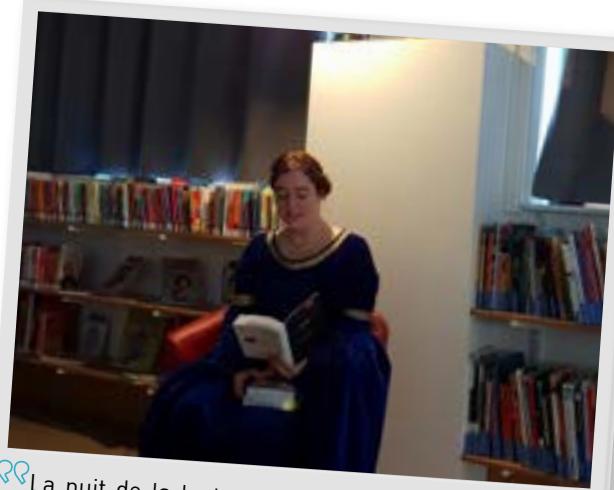


Crédits photos :
Pascal LEBLANC

DANS LE RÉTRO - MÉDIATHÈQUE



QQ Atelier de cuisine pour enfants « Les crêpes » à la médiathèque, mercredi 20 février 2019.



QQ La nuit de la lecture à la médiathèque, samedi 19 janvier 2019.



QQ Café-conférence « introduction à la discipline positive », mardi 29 janvier 2019.



QQ Soirée contes « Les fantaisies Bergamasques » de Bernard Marcotte à la médiathèque, vendredi 8 février 2019.



QQ Atelier de cuisine pour adultes « Apéro' au coin du feu » à la médiathèque, vendredi 1^{er} février 2019.



QQ Atelier de formation numérique « Découvrez l'application Villers-Semeuse », mercredi 23 janvier 2019.



QQ Atelier de formation numérique « Facebook » à la médiathèque, mercredi 13 février 2019.



QQ Atelier de formation numérique « Facebook » à la médiathèque, mercredi 20 février 2019.

Comment bien trier les TEXTILES ?

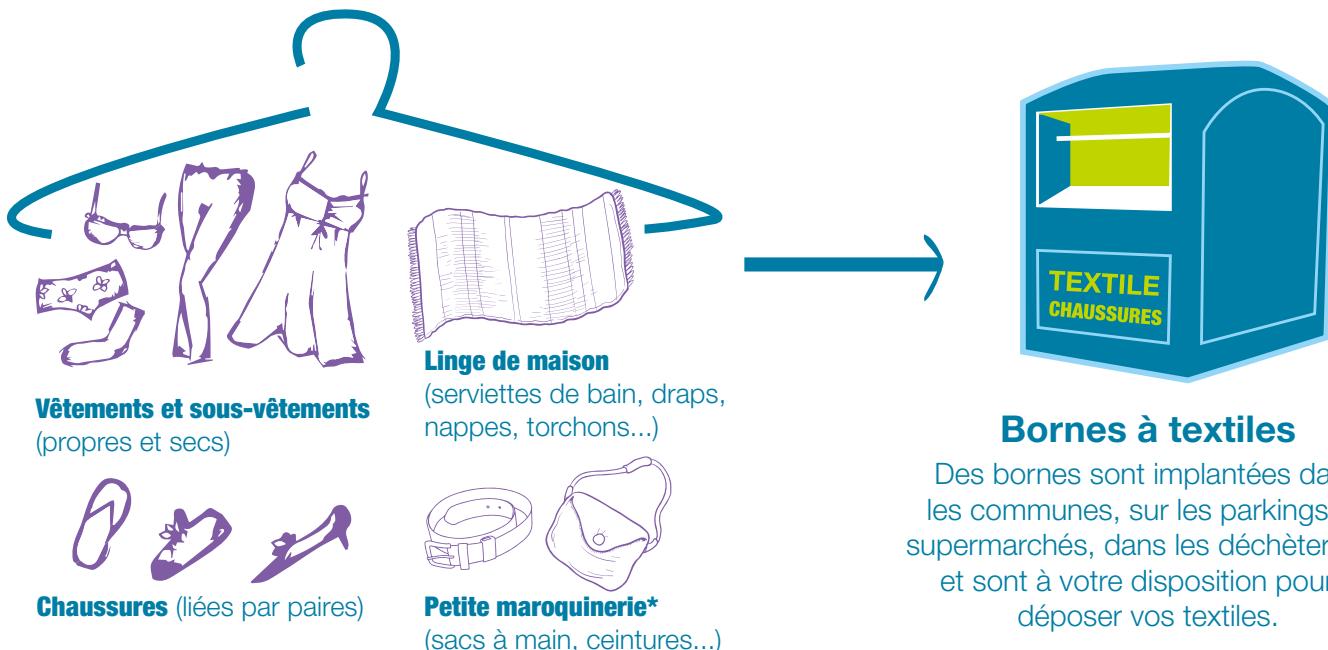
Avant de jeter vos textiles : vêtements, linge, chaussures, maroquinerie*, il y a plusieurs façons de prolonger leur durée de vie comme la **customisation, la réparation, le réemploi, la vente ou le don...**

Malheureusement, 10 kg/an/ardennais de textiles sont encore présents dans les ordures ménagères. Par ailleurs, des textiles sont également retrouvés en grandes quantités dans la collecte sélective, ce qui pose des soucis au centre de tri des Ardennes (surtri, moisissure, bourrage...).

Jetés dans les ordures ménagères ou dans la collecte sélective, ces textiles seront finalement enfouis...

► Quelles sont les consignes ?

Il suffit de mettre les textiles dans un **sac bien fermé** car même abîmés, ils sont acceptés. Attention de **ne pas déposer d'articles mouillés ou humides** qui risqueraient de moisir et de détériorer le reste des textiles.



* les articles de maroquinerie sont parfois refusés, voir les consignes sur les bornes.



Le logo d'Eco TLC garantit la traçabilité complète de ce que deviennent les articles confiés auprès des opérateurs conventionnés.

► Ce qu'ils deviennent

Une fois collectés, tous les textiles sont triés. Ceux en **bon état sont revendus et les plus usés sont recyclés** en chiffons d'essuyage, rembourrage, isolant, combustibles solides pour le chauffage...

Plus d'infos et liste des points d'apports les plus proches de chez vous  lafibredutri.fr



UN DOUTE, UNE QUESTION ?
0800 29 83 55 (prix d'un appel local)

© VALODEA 2019 - Crédits photos : VALODEA et Freepik



Nouveauté !

Grâce à la convention signée entre la Bibliothèque départementale des Ardennes et la communauté d'agglomération Ardenne Métropole, la médiathèque de Villers-Semeuse et ses adhérents vont pouvoir bénéficier d'un accès « Au Bon Groin ».

Qu'est-ce que c'est, nous direz-vous ?

1 plateforme pour une offre de ressources numériques ! WWW.LEBONGROIN.MEDIATHEQUES.FR



JEUNESSE

Les adhérents inscrits à la médiathèque auront donc accès chaque mois à 5 films, 5 magazines et des ressources d'autoformation en ouvrant un compte directement sur Le Bon Groin ! Ce service est entièrement gratuit.

Plus d'informations : www.bda.cd08.fr > catégorie **Le Bon Groin**

Si vous y mettez le nez, vous n'en sortirez plus.

AUTOFORMATION

ACCESIBLE 24H/24

INSCRIPTION EN 3 CLICS

Vous êtes adhérent d'une bibliothèque de notre réseau ?
Créez directement votre compte sur le Bon Groin

GRATUIT



VIE ASSOCIATIVE

LA CAROLO-VILLERSOISE

vous propose au mois d'avril :

OPÉRATION Rivières propres
nettoyage des ballastières de l'association des berges de Meuse. *Ouvert à tous !*

STAGE d'initiation à la pêche

Au programme : découverte de la faune aquatique, différentes techniques de pêche; au coup et au lancer, atelier montage de lignes et amorçage et d'autres activités à découvrir bientôt !

Réservé aux enfants de 8 ans et plus

Plus d'informations auprès de :

Mme Valérie Doudoux au 06 77 16 80 03



CRÉ'ATELIERS 08

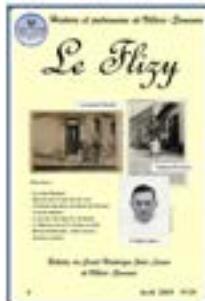


L'association Cré'ateliers 08 propose à toutes et tous des activités de loisirs créatifs, de couture, de broderie, de tricot. Les thèmes des activités varient tout au long de l'année. Vous pourrez ainsi confectionner des objets et cadeaux originaux faits mains. Dans une ambiance décontractée, vous y trouverez vite votre place et serez accueillis par les bons conseils de notre présidente Brigitte ANSPACH. Débutant(e), confirmé(e) ou dilettant(e), rejoignez-nous :

TOUS LES LUNDIS DE 14H00 À 18H00,
SALLE SAINT-PIERRE, RUE ANATOLE FRANCE.
Contactez l'association au 06 85 34 38 76



CERCLE HISTORIQUE JULES LEROUX



Le prochain bulletin d'histoire et patrimoine, « Le Flizy n°15 » sera publié en avril 2019. À découvrir dans ce bulletin : Les cités Rocipon, Découvrons le nom de nos rues, René Ledoux homme d'église, Charlotte Bocahut buraliste du Charme, Le petit château, Edmond Pertrizot artisan mécanicien, Le jeu de l'oie dans les Ardennes, La maison Glaudin, L'offensive de la IVe armée en novembre 1918, Bernard Marcotte et Jules Leroux : lectures croisées.

DES NOUVELLES DES BOULISTES

Lors de l'assemblée générale du 9 décembre dernier, les boulistes de Villers-Semeuse ont fait le bilan des activités de l'année 2018. De nombreux concours et challenges ont permis d'attirer beaucoup de participants tout au long de la saison et surtout pendant la période estivale. Des travaux ont été réalisés par la commune pour améliorer l'accueil des pratiquants. Le bilan financier est satisfaisant. Pour donner un nouvel élan au club, un nouveau bureau a été désigné à la fin de la séance comprenant :

Président : Vincent CATRIN
Trésorier : Thomas AUBERT
Trésorier adjoint : Patrick LAURENT

Secrétaire : Cindy GOBÉ
Secrétaire adjoint : Jérémy CLISSE

Pour 2019, un seul objectif : pointer ou tirer !
Pour rejoindre les boulistes, contactez M. CATRIN au 07 67 49 56 08

CHORALE MONO-POLY-PHONY

Concert au Pré du Sart, repas de la Sainte-Cécile, anniversaire des 15 années de Direction du chef de chœur Jean-Pierre, la chorale mono-poly-phony ne cesse de s'animer. Pendant les travaux de la salle des fêtes, la chorale sera accueillie à la résidence du Pré du Sart à Charleville-Mézières pour ses répétitions du vendredi.

Pour rejoindre la chorale, contactez M. LEGROS au 03 24 37 78 56.



L'agenda. à ne pas manquer !

MARS

MERCREDI 13 ET 20 MARS 2019 À 18H00 : Les ateliers de formation numérique, thème du mois : « créer et gérer son compte Twitter », sur inscription, à la Médiathèque.

SAMEDI 23 MARS 2019 DE 14H00 À 17H00 : Atelier « colorométrie » animé par Christele Mayette, sur inscription payante, par Dyna'-Vill' - Maison des associations.

AVRIL

SAMEDI 6 AVRIL 2019 À 9H30 : Opération « Rivières propres » par l'association La Carolo-Villersoise - Rassemblement à la ballastière de l'association.

DU LUNDI 8 AU VENDREDI 12 AVRIL 2019 DE 13H30 À 17H00 : Stage d'initiation à la pêche sur inscription, réservé aux enfants de 8 ans et plus, par l'association La Carolo-Villersoise - Ballastière de l'association.

SAMEDI 13 AVRIL 2019 DE 10H00 À 17H00 : Forum « Consommer autrement un pas vers le zéro déchet » par le Sel'Arden.

DIMANCHE 14 AVRIL 2019 À 14H15 : Départ de la 4ème étape du Circuit des Ardennes international (course cycliste), Place Roger Aubry – Place de la Mairie.

MERCREDI 17 ET 24 AVRIL 2019 À 18H00 : Les ateliers de formation numérique, thème du mois : « créer et gérer son compte Instagram », sur inscription, à la Médiathèque.

MERCREDI 17 AVRIL 2019 DE 14H00 À 16H00 : Atelier cuisine pour enfants « Chocolat ! », sur inscription, limité à 8 personnes, à partir de 7 ans, à la Médiathèque.

SAMEDI 27 DE 9H30 À 19H00, DIMANCHE 28 AVRIL 2019 DE 10H00 À 18H00 : Marché de printemps #5, fleurs, plants et terroir, au COSEC, Complexe Sportif Roger Marche.

SAMEDI 27 AVRIL 2019 DE 9H00 À 12H00 : Portes ouvertes du Collège Jules Leroux.

DIMANCHE 28 AVRIL 2019 : Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation, au Monument aux morts.

MAI

MERCREDI 1^{ER} MAI 2019 : Kermesse des associations, Place Roger Aubry – Place de la Mairie.

DIMANCHE 5 MAI 2019 DE 9H00 À 13H00 : Les Parcours du Cœur, départ à la Médiathèque.

MERCREDI 8 MAI 2019 À 11H00 : Cérémonie commémorative du 8 mai 1945, au Monument aux morts.

MERCREDI 15 ET 22 MAI 2019 À 18H00 : Les ateliers de formation numérique, thème du mois : « créer et gérer son compte LinkedIn », sur inscription à la Médiathèque.

SAMEDI 18 MAI 2019 : Nettoyage de Printemps, à la Médiathèque.

DIMANCHE 26 MAI 2019 DE 8H00 À 20H00 : Elections européennes.

JEUDI 30 MAI 2019 À 10H00 : Les Foulées Villersoises #4.

RÉSERVEZ VOS DATES !

30/05 : LES FOULÉES VILLERSOISES
22/06 : FÊTE DE LA MUSIQUE -
DÉFILÉ FESTIF
30/06 : LA MARCHE GOURMANDE
13/07 : FEU D'ARTIFICE DE LA FÊTE
NATIONALE